

AIDE-SOIGNANT(E)

NIVEAU : Enseignement secondaire supérieur

TITRE DELIVRE : Certificat de qualification d'aide-soignant

VOLUME HORAIRE : 1820 périodes dont 690 h de stage

DURÉE : 2 ans

DATES : **Rentrée Gr. A & B : 03/09/2018 à 13 heures**
Rentrée Gr. C & D : 01/10/2018 à 13 heures

PERIODICITE/ ORGANISATION :

Les cours se donnent du lundi au vendredi de 8h45 à 16h30. **Les stages sont susceptibles de se dérouler durant les congés scolaires.** Voir organigramme et organisation de la formation pages suivantes.

PREREQUIS : test d'admission écrit

DROIT D'INSCRIPTION :

Le montant du DI peut être soumis à révision par les autorités compétentes.

31,52€ pour l'UE1 – Gratuité pour les exonérables
164,92€ pour la première année

PARTICULARITES :


Durant la 1^{ère} année, les cours sont communs aux deux orientations (Aide familial – Aide-soignant).

330 heures de stage en première année. Les stages se déroulent principalement sur le territoire de la Province de Namur, les lieux de stage sont fixés par l'IPFS. Les étudiants devront être vaccinés contre l'hépatite B. **Prévoir 50 € pour l'achat de 2 tenues via l'école.**

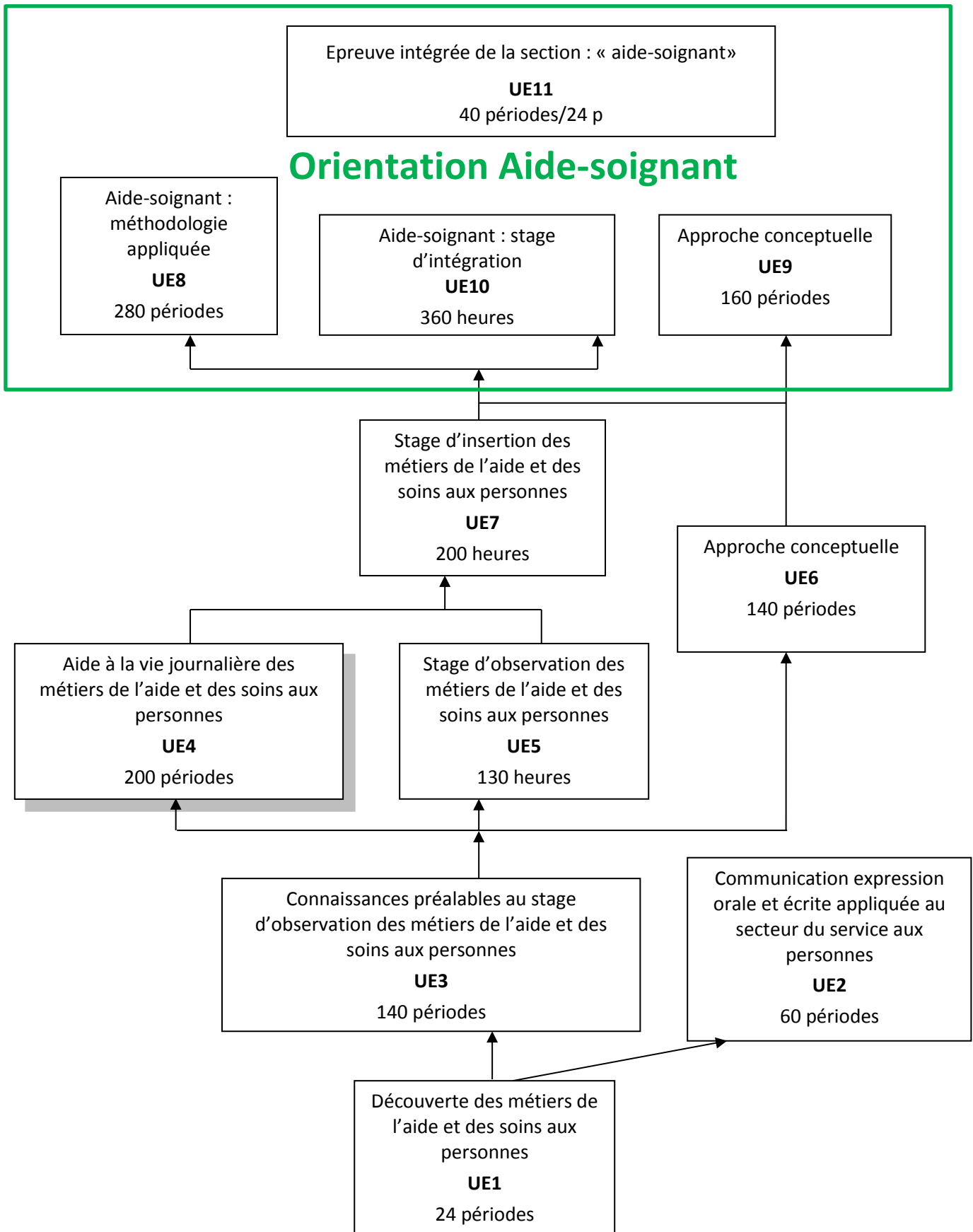
DEBOUCHES :

Services et institutions hospitalières ; Maisons de repos (et de soins) agréées ; Maisons de soins psychiatriques agréées ; Centres de soins de jour agréés ; Centres de courts séjours agréés ; Institutions qui constituent le domicile ou la résidence ; Secteur des soins à domicile.

ORGANISATION AFAS 2018-2019

2018 - 2019	2019 - 2020
<p>AFAS Groupes A & B : Du 3/09/2018 à fin mai —>Tronc Commun</p>	
<p>AFAS Groupes C & D Du 1/10/2018 à fin mai —>Tronc Commun</p>	
<p>330 heures de stage en première année. Les stages se déroulent principalement sur le territoire de la Province de Namur, ils sont fixés par l'IPFS.</p> <div style="display: flex; align-items: center;">  <div style="border: 2px solid green; padding: 5px; display: inline-block;"> <p>Possibilité de réaliser des stages pendant les vacances scolaires</p> </div> </div>	
<p>Aide familial De juin 2019 à mi-octobre 2019 Stages —> Du 1/07 au 15/07/2019 et du 16/08 au 31/08/2019</p>	
	<p>Aide-soignant De mi-octobre 2019 au 30/06/2020</p> <div style="border: 2px solid green; padding: 10px; margin-top: 10px;"> <p style="text-align: center;">Passage de l'Epreuve intégrée fin septembre - début octobre 2020</p> </div>

Organigramme Aide-soignant(e)



AIDE FAMILIAL(E) & AIDE-SOIGNANT(E)

Test d'admission - 2018/2019

1. Test écrit le 28/08/2018 à 9h00

Au départ d'un document écrit traitant au sens large de l'aide aux personnes :

- Dégager les idées principales du texte ;
- Répondre à des questions en faisant appel exclusivement au texte remis ;
- Poser une réflexion critique sur ce texte ;
- Utiliser les règles élémentaires de syntaxe de la langue française.

2. Affichage des résultats le 30/08/2018 à 12h.

Aucun résultat n'est communiqué par téléphone ou par mail

AIDE-SOIGNANT(E)

Information concernant la V.A.E du tronc commun

Valorisation des Acquis de l'Expérience pour entrer dans la formation AIDE-SOIGNANT et éviter le tronc commun :

TEST le mardi 2 octobre 2018 à 9h00

Public-cible :

- Etudiants ayant échoué à une 1^{ère} année en soins infirmiers ;
- Etudiants issus du plein exercice qui veulent se réorienter dans une filière « soins ».

Pièces justificatives à emporter pour le jour de l'épreuve :

- Carte d'identité ;
- Une copie du bulletin reçu en soins infirmiers ou une copie des attestations de réussite reçues en auxiliaire polyvalente ;
- Un CV.

Dans les 2 cas, la matière à revoir est la suivante :

Théorie des 14 besoins de V. HENDERSON,
Les étapes du deuil et la philosophie des soins palliatifs.

- ✓ L'épreuve consiste à analyser une situation pratique, pour chaque besoin, examiner si le besoin est satisfait ou perturbé, ainsi que les actions à mettre en place.
- ✓ D'autres questions porteront sur l'organisation des soins palliatifs et les différentes phases du deuil.